



BULLETIN MUNICIPAL

Site Internet de la commune : www.commune-faramans.fr

Conseil municipal du 22 Septembre 2026

Écoles :

La **rentrée des classes 2026** s'est bien déroulée. 75 élèves sont inscrits à l'école de Faramans. Milène BELDJOUDI, agent de cantine, étant absente, est remplacée par Stéphanie CHULIO.

Défense incendie :

Une **réserve d'eau** destinée au renforcement de la défense incendie au lieu-dit *le Félix* va être mise en place, 2 devis ont été acceptés :

- l'entreprise *FOURMY* (Pizay) pour le terrassement, montant : 15 756 € TTC ;
- la *SARL DABERT Citernes* (Vierzon) pour la citerne enterrée, montant : 28 953,22 € TTC.

CCAS (Centre communal d'action sociale) :

Le **traditionnel repas du CCAS** aura lieu le dimanche 22 novembre 2026. Une invitation sera déposée dans les boîtes aux lettres des personnes concernées (70 ans et plus) prochainement.

Bois communaux :

Des **chênes ayant récemment été coupés** sur les parcelles 3, 4 et 5, les têtes sont mises à l'affouage. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître au secrétariat de mairie avant la fin du mois d'octobre. Le prix du stère de bois est actuellement fixé à 6 €.

Assainissement :

Curage des lagunes :

Conformément aux conventions signées avec cinq agriculteurs de la commune : Thomas BERNARD, Rémy BERNIN, Dominique CHANOZ, Laurent COTTET et Michel ROILLET qui ont accepté l'épandage des boues recueillies lors du curage des lagunes, une indemnisation va leur être versée en fonction des surfaces mises à disposition.

Toutes ces opérations ont été strictement encadrées par la Chambre d'Agriculture qui a veillé au bon respect des règles d'épandage du point de vue sanitaire et agrochimique.

La municipalité remercie ces agriculteurs pour leur collaboration, contraignante notamment vis-à-vis de la gestion de leurs assolements (planification des cultures sur une parcelle donnée).

Construction de la nouvelle station d'épuration des eaux usées :

À l'issue de l'analyse des offres, les entreprises *SAVEA* de Chaponost (entreprise mandataire) et *VINCENT TP* de Champdor (entreprise cotraitante pour le gros œuvre) sont arrivées en première position (meilleure notation) avec un devis de 1 249 616,31 € HT.

La notation tient compte du coût des prestations (40 %) et de la valeur technique du dossier (60 %).

Le **financement des travaux** de la construction du filtre planté de roseaux est le suivant :

- assistance maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, différentes études et service sécurité : 83 894 € HT ;
- montant des travaux 1 249 616,31 € HT.

D'où un **total des dépenses** s'élevant à 1 333 510,31 € HT.

En **recettes** :

- subvention Agence de l'eau (dossier en cours d'instruction) : 565 200 € ;
- subvention Département : 87 615 € ;
- Autofinancement : 680 695,31 € ;

Soit un **total de recettes** de 1 333 510,31 €.

Un **emprunt sera contracté** par la Commune à hauteur de 950 000 € (montant tenant compte de la TVA de 20 % qu'il faut avancer et qui n'est pas totalement remboursée par l'État).



*Vue simulée de la nouvelle station d'épuration
(créée par C&D Ingénierie, maître d'œuvre)*

Voirie :

Les **travaux prévus cette année** sont la réfection du *chemin des Bruns* et du *chemin des Vignes*. Ceux-ci devraient démarrer mi-octobre.

Télesurveillance :

Plusieurs dégradations ont été constatées sur le volet du bureau des pompiers (nouveau bâtiment de l'école) et sur deux caméras qui ont dû être changées pour la somme de 1 046 euros.

Télécommunications (téléphone, internet, etc.) :

- **Déploiement de la fibre optique** par le SIEA : début septembre, 346 000 lignes avaient été déployées et près de 220 000 abonnements souscrits.
- **Fermeture réseau cuivre Orange** : celle-ci est toujours prévue pour octobre 2028. Plus de téléphone filaire via le réseau cuivre ni ADSL à partir de cette date. Les systèmes de télesurveillance utilisant le réseau cuivre seront également affectés.
- **Pour trouver un fournisseur fibre optique** : <https://reso-liain.fr/>

Appartement T3 bâtiment vers l'école :

L'appartement T3 situé *route de l'Etang*, vers l'école, se libère. Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

Divers :

→ **Don d'un barnum** de 3 m par 3 m par la Région pour mise à disposition aux associations.

Fermeture du secrétariat de Mairie :

→ Le secrétariat de mairie sera fermé le : **mercredi 07 octobre 2026**.